

# CONSEILS AUX ENTREPRENEURS

20 octobre 2020

## EN MATIÈRE DE CONDITIONS DE TRAVAIL, VOUS AVEZ PLUS DE MARGE DE MANŒUVRE QUE VOUS PENSEZ

Temps de lecture : 3 minutes

Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, vous avez misé sur des stratégies novatrices pour attirer les meilleurs candidats possible au sein de votre entreprise. Au sortir d'une période de tumulte, comment se positionner face aux conditions de travail offertes à vos employés actuels et futurs?

Le besoin de personnel demeure criant dans plusieurs entreprises alors que la situation financière elle n'est certes plus la même.

La crise actuelle secoue ce qui a durement été bâti, mais offre tout de même une occasion pour se solidifier en identifiant les pratiques à valeur ajoutée non seulement du point de vue opérationnel, mais également du point de vue de la gestion des ressources humaines.

Une approche plus pragmatique est probablement plus adéquate dans le contexte actuel afin de prendre des décisions autant de votre entreprise, mais qui tient également compte de l'aspect humain. Vous ne voudriez pas perdre ce que vous avez investi en temps et en effort pour vous entourer d'une équipe en or!

**Voici quelques pistes de réflexion quant à la façon d'aborder le délicat sujet des conditions de travail.**

### ÉTABLIR LA PÉRENNITÉ DE L'ENTREPRISE

Vous êtes certes sensibilisé à l'importance d'avoir une vision d'entreprise claire et une prévision financière sécurisée afin de mieux rebondir face à la crise actuelle. En ce qui concerne votre capital humain, connaissez-vous vos piliers? Ceux-ci détiennent les talents significatifs et essentiels à la pérennité de votre entreprise et contribuent à la faire passer au prochain niveau.

#### → **Quels sont leurs besoins spécifiques et dans quelle mesure êtes-vous capable d'y répondre afin d'assurer leur rétention ?**

Il ne s'agit pas uniquement des aspects pécuniaires, mais l'accessibilité à des formations, les possibilités d'avancement, l'accès à des équipements et technologies qui leur permettent de mieux performer, une flexibilité d'horaire, etc. Toutes ces pratiques ont un fort impact afin de vous assurer de fidéliser vos employés clés.

MALLETTE

Avec vous, là où ça compte

## TIRER PROFIT DES CHANGEMENTS AU CONTEXTE DE TRAVAIL

Une crise apporte son lot d'inconvénients, mais également des opportunités cachées permettant d'alléger certains processus administratifs ou opérationnels inefficaces, de revisiter ses modes de gestion.

– **Avez-vous pu identifier quelques procédures de travail pouvant être assouplies?**

Profitez de l'occasion pour régler certains irritants et simplifiez vos processus de travail. Une façon d'améliorer les conditions de travail et du même coup la performance de vos équipes!

– **Avez-vous profité de la situation pour repositionner votre structure organisationnelle?**

Votre entreprise passe par différentes phases. En suivant la courbe de la reprise des activités dues à la COVID, vos besoins en ressources humaines en sont fortement influencés.

Bien que non souhaitables, les postes vacants vous donnent une latitude pour vous repositionner sur vos besoins organisationnels. De plus, cette situation peut vous offrir une marge de manœuvre afin d'améliorer certaines conditions des employés en poste. Est-ce une bonne occasion, par exemple, d'instaurer des semaines de quatre jours ?

– **Quelles sont vos options afin d'améliorer la qualité de vie au travail?**

En contexte de télétravail, bon nombre d'employés ont amélioré leurs conditions de travail en améliorant du même coup leur qualité de vie et en réduisant notamment les coûts afférents (transport, vêtements). Actuellement, c'est plus de 39 % des employés qui aimeraient maintenir cette pratique. Qu'en est-il au sein de votre entreprise?

– **Avez-vous songé à accorder une flexibilité sur l'horaire de travail?**

Offrir une marge de manœuvre sur les heures d'entrée et de sortie du travail, tout en maintenant certaines périodes de présence obligatoire, vaut son pesant d'or chez les employés. Le télétravail au sein de votre entreprise n'est pas possible? Voilà une belle alternative!

– **Avez-vous envisagé de mettre en place un système de bonification de la performance?**

La reprise de vos activités est une bonne occasion de reconnaître la performance individuelle ou d'équipe et de bonifier la rémunération de vos employés qui offrent une performance accrue.

– **Comment se positionnent vos concurrents?**

Une saine lecture du marché du travail dans votre secteur d'activités vous sera fort utile afin de prendre des décisions stratégiques et surtout compétitives.

Par exemple, vous ne voudriez pas faire cavalier seul en imposant un gel des salaires alors que vos concurrents n'adoptent pas la même stratégie. Comment se comportent-ils en matière de conditions d'emploi? Sachez en tenir compte!

## **CONTINUEZ D'ÊTRE LEADER!**

On reconnaît un leader par sa capacité à faire face à l'adversité, à rebondir face aux difficultés et à s'entourer.

Se dresse donc devant vous une opportunité de miser sur la transparence, de solliciter l'intelligence collective et l'engagement de vos troupes. Elles seront ainsi mieux solidaires face à vos décisions délicates et difficiles en matière de conditions de travail.

Vos ressources sont vos partenaires, comme votre banquier, vos fournisseurs et vos clients après tout!

La transparence et votre courage de gestion sont vos meilleurs alliés en temps d'incertitude et ces valeurs de gestion font de vous un entrepreneur avec qui on a envie de travailler!

Assurez-vous d'être équitable dans le traitement des conditions de travail, une gestion arbitraire peut s'avérer un cauchemar lorsque mal gérée.

**N'hésitez pas à consulter nos équipes en services-conseils pour mener à bien l'exercice!**

**N'hésitez pas à contacter votre conseiller ou associé de Mallette de votre région parmi nos 30 bureaux**

**Pour de plus amples renseignements : [mallette.ca/nous-joindre](http://mallette.ca/nous-joindre)**

**MALLETTE**

Avec vous, là où ça compte